

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band:	39 (1989)
Heft:	2
Artikel:	Ernest Chuard, le conseiller fédéral malgré lui
Autor:	Rochat, Jocelyn
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-81013

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MISZELLE – MÉLANGE

ERNEST CHUARD, LE CONSEILLER FÉDÉRAL MALGRÉ LUI¹

Par JOCELYN ROCHAT

«Il n'y a pas de bourreau officiel à Berne pour décapiter, mais il y en a tant et plus pour tourmenter les pauvres diables que l'on condamne au Conseil fédéral forcé. Heureusement que ce n'est pas à perpétuité.»
Victor Ruffy²

Parmi toutes les élections au Conseil fédéral, celle de décembre 1919 tient une place très particulière. D'abord pour ses allures de tragédie parce qu'un candidat fut débouté et que fut poussé au pinacle un homme qui n'en voulait pas, mais aussi et surtout parce qu'elle annonçait une ère nouvelle de la vie politique suisse³.

Une élection mouvementée

La démission de Décoppet⁴

En 1919, la fin de la guerre est encore trop proche pour que toutes les blessures soient bien cicatrisées. Bien que neutres, les Suisses ont pris moralement parti dans la «Grande Guerre». Cela avait causé de violentes dissensions entre les communautés linguistiques qui aboutirent à l'établissement d'un fossé profond. L'affaire des colonels⁵, l'affaire des trains, l'affaire du Consulat d'Allemagne à la rue Pichard à Lausanne ne sont que quelques exemples qui montrent à quel point les esprits se sont enflammés, à tel point que l'on a parfois craint le divorce entre les Confédérés.

1 Je tiens d'entrée à remercier tout spécialement M. Jean-Pierre Chuard pour toute l'aide bienveillante qu'il a bien voulu m'accorder, notamment en me donnant accès aux archives de famille. Les nombreuses citations, références et extraits s'y rapportant montrent à quel point cet appui fut précieux et apprécié. – Mes remerciements vont aussi à M. le Professeur François Jequier, ainsi qu'à ses deux assistants MM. Olivier Robert et Pierre-Alain Liard, pour leur appui, leurs conseils et leur grande disponibilité. Une mention toute particulière va à M. Robert dont l'assistance et les conseils en matière d'informatique me furent une aide infiniment précieuse.

2 Cité par BONJOUR, FÉLIX, *Louis Ruchonnet*, Lausanne, Imprimerie vaudoise, 1936, p. 103.

3 On trouve un résumé de cet article dans *La Nouvelle Revue* du 12. 12. 1986 sous le titre: «l'histoire sous la coupole: Le Conseiller malgré lui».

4 Pour ce qui est de la carrière de Décoppet, consulter: CHUARD, JEAN-PIERRE, «Le centenaire de Camille Décoppet 1862–1962», in *Politische Rundschau*, 1962, cahiers 7–10, pp. 143–147.

5 BOVARD, PIERRE-ANDRÉ, *Le gouvernement vaudois de 1803 à 1962*, Morges, Peyrollaz, 1982, pp. 214–215.

C'est durant cette période troublée que Camille Décoppet fut le seul représentant romand au Conseil fédéral, avec pour lourde tâche de défendre au mieux la minorité romande, tout en restant fidèle aux règles imposées par un type de gouvernement collégial. Pour ajouter à son malheur, il fut rapidement discuté du côté alémanique, de même que du côté romand dont il perdit le soutien.

La paix revenue, le Vaudois fut trop heureux de pouvoir enfin quitter ce fauteuil qui lui avait valu tant de déboires. Il démissionna en novembre 1919, et succéda au défunt Eugène Ruffy⁶ comme directeur du bureau international de l'Union postale universelle. Désormais, la course à sa succession est ouverte.

Les divers papables

A l'annonce de la démission de Décoppet, une candidature s'impose sans aucune hésitation: Ernest Chuard⁷, conseiller national depuis 1907 et président du Conseil d'Etat vaudois cette année-là.

Il est unanimement apprécié au Conseil national, où tous s'accordent pour louer ses dons d'administrateur, de grand travailleur, son bon sens, et surtout sa ferme volonté de trouver des solutions de conciliation, et cela même aux heures les plus difficiles de la guerre. Enfin, Chuard vient d'être réélu au National avec le meilleur score de tous les candidats vaudois. Bref, il est l'homme de la situation.

Malheureusement pour les Vaudois qui espèrent conserver grâce à lui le fauteuil de conseiller fédéral que la tradition leur attribue, Chuard reste inébranlable. Il se déclare trop vieux pour une aussi lourde tâche! Après des années de bons et loyaux services, il aspire à la retraite... D'autre part, être élu impliquerait qu'il faille quitter le canton pour aller vivre à Berne, ce dont il n'a pas du tout envie. Enfin, il a probablement le souvenir des expériences malheureuses qu'ont faites avant lui d'autres Vaudois qui sont partis pour la capitale en étant très populaires, et qui, ayant perdu le contact avec leurs concitoyens, y ont passé des années difficiles... Dans ce genre, l'exemple récent de Décoppet n'est pas fait pour l'encourager!

Qu'importe! De toutes parts, le soutien va se faire pressant, comme en témoigne ce billet envoyé par Chuard à ses enfants à la mi-novembre au dos d'un ordre du jour du Conseil national où il écrit: «J'ai à me défendre de tous côtés pour la succession D. Mais je ne change pas et continue à résister. Je pense que vous êtes d'accord aussi»⁸.

Finalement, en désespoir de cause, il va falloir chercher ailleurs. Parmi les autres papables Vaudois, on trouve notamment Paul Maillefer* (syndic de Lausanne, conseiller national et deuxième meilleur élu vaudois), Henri Bersier* (qui expliquera aussi qu'il n'est pas intéressé), et Alfred Jaton* (dont parle la *Neue Zürcher Zeitung* du 10. 12. 1919, N° 1923, p. 2, mais pas la *Revue*). En outre, les noms de Gaudard* et de Meuron* seront aussi avancés⁹.

6 Notice biographique dans GRUNER, ERICH, *L'Assemblée fédérale suisse 1840–1920*, Berne, Franke, 1966–1970, vol. I. On trouve une notice biographique dans cet ouvrage pour chaque personne dont le nom est suivi d'une astérisque.

7 Concernant sa biographie, voir GRUNER, E., *op. cit.*, ou PORCHET, FERDINAND, *Ernest Chuard, Ancien président de la Confédération suisse 1857–1942*, tiré à part des *Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles*, 1943, pp. 296–304, ou encore la notice biographique donnée en annexe.

8 Ce mot fait partie des archives de la famille Chuard, en possession de M. Jean-Pierre Chuard, Lausanne.

9 *Feuille d'Avis de Lausanne* du 6. 12. 1919.

Le choix va alors très vite se porter sur Maillefer. Ce sera le point de départ d'une polémique qui ne prendra fin qu'avec l'élection du 11 décembre 1919, car ce candidat est loin de faire l'unanimité!

Par ailleurs, on propose encore à Chuard la vice-présidence du Conseil national qui devait revenir à un Vaudois cette année-là. Il la refuse aussi en émettant le souhait que, par «solidarité confédérale», ce perchoir revienne au canton du Tessin (N.B.: aucun représentant de ce canton n'avait occupé ce poste jusqu'alors).

La campagne de presse contre Maillefer

Au moment où la candidature de Maillefer se précise, des protestations diverses vont se faire entendre un peu partout en Suisse. La presse en témoigne par ce qui sera appelé plus tard une «campagne parfaitement injuste»¹⁰ contre le Lausannois.

Dès mi-novembre, la *Sentinelle* (soc. NE) et le *Droit du Peuple* (soc. VD) s'en prennent à la personne de Paul Maillefer. On trouve notamment dans le *Droit du Peuple* du 19 novembre les insinuations suivantes, sous la plume d'E.-Paul Graber: «On parle de M. Maillefer! Beau lever de coude, phraséologie pompière, il a tout ce qu'il faut pour réussir. Les Neuchâtelois, à défaut de représentant de leur canton, seront heureux de ce choix et en souriront quelque peu. Ils se souviendront que M. Maillefer fut instituteur à Couvet et qu'il dut abandonner ce village pour des raisons, intéressantes sans doute, mais qui n'auraient jamais laissé croire aux «Covassons» que c'était là le chemin à suivre pour arriver au Palais fédéral.» Ces insinuations qui font allusion à la période 1881–82 (!) seront reprises ça et là mais ne seront jamais précisées de manière écrite. Ce n'est que bien plus tard que l'on apprendra qu'une jeune fille que Maillefer aurait mise enceinte se serait suicidée à cette époque¹¹.

A son tour, le *Journal de Genève* du 26 novembre émet des réserves quant à une éventuelle élection de Maillefer: «nous devons dire très franchement qu' (...) il est très regrettable que de tous ses députés, il (le canton de Vaud) présente le plus discuté pour entrer au Conseil fédéral. Nous savons du reste que cette proposition est très critiquée, déjà dans le canton de Vaud, et plus encore dans les autres cantons romands, comme dans les milieux parlementaires de la Suisse allemande. Catholiques et libéraux, paysans et radicaux auront de la peine à voter pour M. Maillefer, tandis que M. le Conseiller d'Etat Chuard aurait rallié l'unanimité des suffrages.» Cet article vaudra d'ailleurs au *Journal de Genève* de vifs reproches de la part des journaux vaudois qui l'accuseront de vouloir opposer Chuard à Maillefer¹², ce qui semble bien excessif.

En Suisse allemande, la presse fait chorus. On apprend par la *Feuille d'Avis de Lausanne* du 6 décembre que «les Basler Nachrichten poursuivent avec solennität (sic) leur campagne contre la candidature de M. Maillefer au Conseil fédéral. Dans son numéro d'hier, le journal bâlois reproche à M. Maillefer d'être un candidat de parti, etc.» et de le citer «Die Chuards, Gaudards, Calames und andere, à la bonheur (resic), aber keine Maillefer!» La *Neue Zürcher Zeitung*, le catholique *Vaterland* et le journal radical *National-Zeitung*, pour ne citer que les principaux, vont dans le même sens.

Une semaine avant l'élection, le conseiller national socialiste vaudois Charles Naine remarque avec ironie dans le *Droit du Peuple* (5. 12.): «C'est curieux, mais on s'aperçoit

10 *Feuille d'Avis de Lausanne* du 12. 12. 1919.

11 Cette explication est celle du Prof. E. Gruner qui la tient d'un conseiller national vaudois qui avait assisté à l'élection alors qu'il était étudiant, et qui avait entendu ce commérage. Gruner l'a confiée à: REBER, ARTHUR FRITZ, *Der Weg zur Zauberformel Schweizer Bundesratswahlen 1919–1959*, Berne, Peter Lang, 1979, p. 349.

12 Notamment la *Feuille d'Avis de Lausanne* (12. 12. 1919) et la *Revue* (29. 11. 1919).

de plus en plus que de tout le Conseil, M. Maillefer est le seul à vouloir s'envoyer au Conseil fédéral!

Paul Maillefer et ses amis tenteront bien de réagir. Ils convoqueront une conférence de presse pour mettre les choses au point, mais ils ne pourront pas mettre fin aux critiques qui se font de plus en plus nombreuses. Maillefer ira même jusqu'à déposer «entre les mains des présidents des différents groupes des Chambres fédérales des documents concernant les insinuations contenues dans le *Droit du Peuple* et la *Sentinelle*», où «il déclare (...) qu'il a donné sa démission à la suite de conflits avec la commission scolaire»¹³.

Dans le reste de la presse vaudoise, on rencontre un sentiment différent. La *Tribune de Lausanne* (7. 12.) affirme avec confiance que «la députation vaudoise se trouve sur un terrain solide et ne se laissera pas impressionner. Toutes les tentatives d'intimidation sont vouées d'avance à l'insuccès. Tout permet de croire que MM. Maillefer, Musy et Scheurer seront les élus de l'Assemblée fédérale.» Même son de cloche du côté de la *Feuille d'Avis de Lausanne* (10. 12), qui annonce que «l'élection de M. Paul Maillefer est donc d'ores et déjà assurée». La rédaction de la *Feuille d'Avis de Lausanne* est même tellement persuadée de cette élection qu'elle l'annoncera dans son édition de midi du 11 décembre.

En revanche, les conseillers nationaux vaudois ont de quoi être inquiets, car durant la dernière semaine avant l'élection, les pressions se sont multipliées. Le samedi 6 décembre, une discussion a eu lieu à Berne entre les députés radicaux vaudois et d'autres personnalités du parti. «Plusieurs d'entre eux ont cherché à montrer au syndic de Lausanne le peu de chances de succès qu'il aurait en maintenant sa décision. M. Maillefer a réservé sa réponse jusqu'à lundi et il a finalement persisté comme candidat»¹⁴. Le mardi, c'est au tour des chefs de groupe parlementaire d'effectuer une «démarche collective auprès de la députation vaudoise et de M. Maillefer pour l'engager à retirer sa candidature»¹⁵, mais là encore sans succès.

Au matin du 11 décembre, «nous allons donc à la bataille, ayant mis toutes chances de notre côté, mais inquiets quand même!» écrit le Dr Dind¹⁶ avant de prendre le chemin du Palais fédéral. Il avait alors certainement en tête les propos du *Journal de Genève* du 9 décembre qui jouait les Cassandres en claironnant que: «Dans les milieux politiques, l'opinion générale est que M. Maillefer va au devant d'un échec. Les plus optimistes lui prédisent une élection fort médiocre.»

La nouvelle Assemblée fédérale

L'Assemblée fédérale qui a été convoquée au matin du 11 décembre est particulière à plus d'un titre. En effet, suite au premier renouvellement du Conseil national avec un système de vote à la proportionnelle, elle a vu sa composition se modifier de façon fondamentale.

Les radicaux, dont la députation est passée de 105 élus sur 189 en 1917 à 60 en 1919¹⁷, ne détiennent plus la majorité absolue. Cela n'était jamais arrivé depuis la création du groupe radical aux Chambres en 1878!

13 *Tribune de Lausanne* du 9. 12. 1919 (ats).

14 *Journal de Genève* du 9. 12. 1919.

15 Article du conseiller national Dardel dans la *Suisse libérale*, cité par la *Revue* du 16. 12. 1919.

16 Dans la *Revue* du 16. 12. 1919.

17 Les chiffres qui concernent la composition de l'Assemblée fédérale sont tirés de GRUNER, ERICH/FREI, KARL et al., *Die Schweizerische Bundesversammlung 1848–1928*, Bd. II, *Sociologie und Statistik*, Bern, 1966, p. 178, 198 et 203 (Helvetia Politica A/II).

Tout aussi particulière est l'apparition aux Chambres du nouveau et nombreux groupe des paysans, artisans et bourgeois¹⁸, dont les 30 élus ne siègent que depuis le 1^{er} décembre. On remarquera encore que le groupe socialiste a subi une forte augmentation, et a vu ses élus passer de 22 en 1917 à 41 en 1919. Cependant, il a perdu son seul siège au Conseil des Etats.

Ainsi, parmi les 183 conseillers nationaux et les 44 conseillers aux Etats qui prennent place sous la coupole ce jour-là (seuls 6 conseillers nationaux sont absents), on trouve une petite huitantaine de nouveaux élus!

Les inévitables pronostics préélectoraux vont bon train dans l'Assemblée et dans les tribunes. Si les réélections des conseillers fédéraux sortants Giuseppe Motta* (Tessin, catholique-conservateur, élu le 14. 12. 1911), Edmund Schulthess* (Argovie, radical, élu le 17. 7. 1912), Félix Calonder* (Grisons, radical, élu le 12. 6. 1913) et Robert Haab* (Zurich, radical, élu le 13. 12. 1917) ne devraient être qu'une simple formalité, il n'en est pas du tout de même pour les trois fauteuils restants.

Il faut remplacer Eduard Müller* (Berne, radical, élu le 16. 8. 1895) qui est décédé le 9 décembre 1919 à la veille de la retraite, Gustave Ador* (Genève, centre-libéral, élu le 17. 7. 1917) démissionnaire, et Camille Décoppet dont nous avons déjà abondamment parlé. Pour succéder à Müller, les radicaux bernois, qui ont toujours occupé un siège au gouvernement depuis 1848, proposent la candidature de Karl Scheurer¹⁹. Quant au 7^e siège que les radicaux ont perdu en 1917 avec l'élection de Gustave Ador, successeur d'Arthur Hoffmann²⁰, on semble disposé à l'accorder aux catholiques-conservateurs qui revendiquent un second fauteuil depuis quelques temps. Et l'on verrait d'un bon œil le fribourgeois Jean-Marie Musy* y accéder. Si l'on ajoute à cela que les socialistes ont décidé, après bien des hésitations, de ne pas présenter de candidat²¹, on s'attend plutôt à une élection sans trop de problèmes de ces deux candidats.

Enfin, l'attribution du 6^e fauteuil s'annonce difficile, comme le souligne le *Journal de Genève*: «Celui que par une véritable tradition, on appelle le siège vaudois, est au contraire très vivement discuté et donne bien à faire aux chefs de députation et aux présidents de groupe. C'est l'élection vaudoise qui sera l'imprévu et le grand intérêt de la journée de jeudi, à moins que l'entente se soit faite d'ici là sur une candidature incontestée»²².

Les premiers tours de scrutin

Les premières élections se déroulent dans le calme et sans surprise, devant des tribunes archi-combles. Au 1^{er} tour, Motta est élu avec le score flatteur de 172 voix sur 216 bulletins rentrés, dont 188 valables et 28 blancs. Au tour suivant, on assiste à l'élection de Schulthess qui recueille 161 voix sur 190 bulletins valables. Le 3^e tour se

18 Ceux-ci viennent de former un groupe parlementaire à part, au grand dam des radicaux qui ont fait tout leur possible pour l'éviter.

19 Ce ne fut pas sans de nombreuses péripéties que l'on finit par se mettre d'accord sur ce nom. On trouve de plus amples renseignements à ce sujet chez: MENZ, PETER, *Der «Königsmacher» Heinrich Walther*, Freiburg, Diss. 1976, 507 p. (pp. 59–67).

20 Hoffmann, alors président de la Confédération, fut poussé à la démission pour avoir tenté de négocier une paix séparée à l'Est entre Russes et Allemands!

21 Le comité directeur du PSS avait bien décidé de revendiquer deux fauteuils (candidats: Gustave Müller* et E.-Paul Graber*). Toutefois, cette idée fut soumise à l'Assemblée des délégués qui décida de renoncer à toute candidature. Voir encore sur ce point le *Droit du Peuple* du 4. 12. et la *Revue* du 30. 11.

22 *Journal de Genève* du 11. 12. 1919, sous la plume de Horace Micheli*.

termine en queue de poisson par un scrutin nul, avec de nombreux rires dans l'Assemblée lorsqu'on apprend que sur 216 bulletins distribués, sont rentrés ... 220 bulletins! Tout rentre dans l'ordre au tour suivant, où Calonder obtient le plus mauvais score des conseillers sortants, à savoir 146 voix sur 185 bulletins valables. A ce sujet, il est certain que les adversaires de l'entrée de la Suisse dans la SDN, ainsi que les députés qui n'ont pas apprécié la façon dont la question de la Savoie avait été réglée sont responsables de ce score un peu faible²³. Au 5^e tour, on passe d'un extrême à l'autre, puisque Haab est élu avec le meilleur score de la journée, soit 179 voix sur 193 bulletins valables. Dès le 6^e tour, on note un net accroissement de l'intérêt dans les tribunes, car il s'agit d'élire le successeur de Müller. Karl Scheurer passe l'obstacle avec aisance en obtenant 155 voix sur 193 valables.

«La succession D.»

Le 7^e tour qui devait désigner le successeur de Décoppet fut certainement le plus attendu, et cela pour toute une gamme de raisons allant de l'inquiétude à ce sentiment que Chuard nommera plus tard «Schadenfreude»²⁴. Le résultat ne déçut ni les espérances, ni les inquiétudes... La majorité est fixée à 102 voix. Maillefer, en ballotage avec ses 84 voix, est talonné par Chuard qui obtient... 75 voix!!! Bien qu'attendu dans une certaine mesure, ce résultat surprend par son ampleur et crée une émotion certaine dans la salle.

Chuard, très pâle, se lève immédiatement et prend la parole de sa petite voix aiguë²⁵: «Je vous remercie pour le témoignage de confiance que vous m'avez donné. Mais pour des raisons que j'ai exposées à plusieurs reprises, il m'est absolument impossible d'accepter une candidature. Je prie donc les députés qui ont voté pour moi de reporter leurs suffrages sur mon collègue et ami M. Paul Maillefer. Ils répondront ainsi au vœu de la grande majorité du canton de Vaud et du peuple vaudois!»²⁶

Après ces paroles, on s'attend à ce que la mauvaise humeur manifestée envers le Lausannois en reste là²⁷. Mais, à l'annonce des résultats du 8^e tour, «ce fut dans toute la Chambre et aux tribunes bondées une indescriptible rumeur»²⁸: Maillefer est encore douze voix en-dessous de la majorité absolue de 103 voix (91). Chuard retombe à 50, et l'on voit se dégager deux autres candidats: le radical neuchâtelois Henri W. Calame* (24 voix) et le Genevois sans parti William Rappard* (17 voix). «Dans la salle et dans les couloirs, l'agitation est intense; les membres élus du Conseil fédéral, qui attendent dans une salle voisine d'être asservis, discutent avec vivacité. M. Maillefer est à son banc, imperturbable sous l'orage»²⁹.

Calame se lève à son tour pour déclarer qu'il n'est pas candidat. Puis Graber (soc. NE) propose une suspension de séance qui permettrait de se concerter à nouveau. Cette

23 Il est intéressant de noter que parmi les voix éparses, le radical thurgovien Heinz Häberlin* obtient sept suffrages. Or, c'est lui qui va succéder à Calonder deux mois plus tard (le 12. 2. 1920). Ce dernier démissionnera pour des raisons d'ailleurs assez obscures (officiellement pour de graves problèmes de santé).

24 Dans un discours à la Salle des XXII Cantons à Lausanne; compte-rendu dans la *Revue* du 15. 12. 1919.

25 Cette voix particulière de Chuard est souvent mise en évidence. Renseignements pris auprès de M. Jean-Pierre Chuard, celle-ci était effectivement aiguë.

26 Cité par la *Revue* du vendredi 12. 12. 1919.

27 *La Gazette* (13. 12. 1919), la *Revue* (12. 12) et la *Tribune de Lausanne* concordent sur ce point.

28 *Gazette* du 13. 12. 1919.

29 *Tribune de Lausanne* du 12. 12. 1919.

proposition est combattue par Robert Forrer* (rad. SG) et par le «faiseur de rois» («der Königsmacher») Walther (cath.-cons. LU), et finalement rejetée par 111 voix contre 34.

On procède alors à un neuvième tour où, d'après le règlement, ne peuvent être candidats que les 4 députés qui ont obtenu le plus de voix, à savoir Maillefer, Chuard, Calame et Rappard. Maillefer y grappille 3 voix de plus, mais manque encore de 9 la majorité absolue de 103 voix. Calame obtient le score le plus faible (16) et est éliminé; restent en course Rappard (36), Chuard (59) et Maillefer (94).

L'agrarien zurichois Tobler* propose à son tour que l'on interrompe la séance, mais Emile Gaudard* (rad. VD), Charles Naine* (soc. VD), Edouard Blumer* (sans parti, GL) et à nouveau Heinrich Walther interviennent dans le sens contraire. Finalement, la proposition Tobler est rejetée par 154 voix contre 34.

Une élection musclée

Au dixième tour, Rappard est éliminé (39 voix), obtenant le score le plus faible. Mais, la grosse émotion est due au fait que, pour la première fois, Chuard (89) obtient un meilleur score que Maillefer (88). On entend alors des rires dans l'Assemblée³⁰, car on sait que désormais seul un miracle peut sauver le syndic de Lausanne. «Pendant que les scrutateurs distribuaient les bulletins (pour le onzième tour), M. Chuard était le centre d'un groupe nombreux, qui le pressait d'accepter ce renversement de situation. Très pâle et très impressionné, M. Chuard résistait à ces sollicitations et s'apprétait à faire encore un dernier effort en faveur de M. Maillefer, mais des députés lui retenaient littéralement les bras, on en vit même un suspendu aux basques de sa redingote pour l'empêcher de se lever»³¹!!!

Le résultat tombe au milieu des acclamations: Chuard, qui a résisté jusqu'au bout de ses forces à toutes les sollicitations, est élu après cinq tours de scrutin par 159 voix sur 216!! L'infortuné Maillefer ne récolte plus que 57 voix. Chuard demande alors à nouveau la parole, et, la voix brisée par l'émotion, dit: «En présence d'une éventualité si imprévue et si contraire à mes intentions, j'ai le devoir et le droit de demander le temps de la réflexion. Je ne puis vous remercier à titre personnel de m'avoir confié un mandat pour lequel je ne me sens pas les forces, mais je vous remercie pour mon canton auquel vous avez tenu à conserver son siège au Conseil fédéral»³². C'est sous les applaudissements que Maillefer se lève alors et va serrer la main de l'élu, de même que de nombreux autres députés.

Et un peu plus tard, lorsque la tension est un peu tombée, on procède à un douzième tour de scrutin, afin d'élire le successeur de Gustave Ador. Musy, après une très longue attente, est enfin élu avec 144 voix (majorité absolue 107).

Après l'élection sans aucun problème de Motta à la présidence, celle plus difficile de Schulthess à la vice-présidence, et celle de von Steiger comme chancelier, on procède à l'assermentation du Conseil fédéral, à l'exception de Chuard qui n'a pas encore accepté son élection. Cette très longue séance de l'Assemblée fédérale est enfin close à 13 h 10, après qu'on a encore procédé à deux autres élections au Tribunal fédéral et au Tribunal des assurances.

30 *Gazette* du 11. 12. 1919.

31 Tiré de la *Gazette* du 13. 12. 1919. Cet épisode haut en couleurs est confirmé par la *Tribune de Lausanne* du 12. 12. 1919, ainsi que par la *Neue Berner Zeitung* du 16. 12. 1919.

32 Cité par la *Revue* du 12. 12. 1919.

Plus dure sera la chute...

En sortant de la salle où il venait d'être élu, Ernest Chuard aurait eu ce mot: «Voilà ce que c'est de ne pas avoir préparé à l'avance le terrain, le Conseil national n'est plus celui d'hier», et Charles Naine d'ajouter: «Pour une fois, on ne s'était pas embêté au Conseil»³³.

Pendant ce temps, Jean Chuard³⁴ est à son étude de Payerne. Il entend sonner les cloches. Il y a du monde dans la rue. Intrigué, il sort, interroge les passants et s'entend répondre que son père est élu!

De son côté, le vaincu du jour ne participera pas à la séance du soir. En effet, «plus de vingt télégrammes attendaient M. Maillefer, qui s'était empressé, avant la séance du soir, de venir prendre ses papiers dans son pupitre de la salle du Conseil national pour aller se consoler avec sa femme et son fils devant une bouteille de Fendant au Buffet de la gare de deuxième classe, et de là regagner la bonne ville de Lausanne par l'express de 6 heures»³⁵.

Chuard, par contre, ne peut pas y couper, car il doit encore rapporter sur deux objets, et surtout doit faire savoir s'il accepte son élection³⁶. Etant donné qu'Ernest Chuard avait toujours refusé d'envisager une candidature au Conseil fédéral, et qu'il avait fait tout son possible pour que la chose n'arrivât pas, cette élection fut une très mauvaise surprise. Comme il n'avait pris aucune disposition, il va consulter ses enfants arrivés à Berne. Il entend avoir leur accord, et surtout celui de sa fille Madeleine Chuard qui tient son ménage depuis la mort de sa femme, avant d'accepter son élection. Tous deux n'y feront pas obstacle, et à 17 heures, à la reprise de la session du Conseil national, le président Blumer* peut annoncer que Chuard a accepté son élection. Cette annonce est saluée par de très vifs applaudissements, car elle évite à l'Assemblée l'éventualité pénible et pleine d'écueils qu'aurait été la quête d'un remplaçant à Chuard.

Cependant, le Vaudois n'est pas encore parvenu au terme de cette rude journée, et il va devoir prendre la parole une fois encore. Il s'agit cette fois de rapporter sur la gestion et les comptes de la régie des alcools, ainsi que sur le budget de cette régie. Bien qu'on s'attende à ce que ces rapports ne soient pas discutés, il y a néanmoins un vif mouvement du côté des tribunes, où les curieux se pressent pour entendre le héros involontaire de cette élection historique. Cela fait, il lui faudra encore revenir le lendemain sur le coup de huit heures afin d'être assurément.

Fête, discours et Cantique suisse

A la demande expresse d'Ernest Chuard, la célébration de son élection fut réduite à sa plus simple expression, par égard pour son ami Maillefer³⁷. Le vendredi 12 décembre, un dîner fut offert à l'Hôtel de l'Ours à Berne par le Conseil d'Etat vaudois. Le 13, c'est le retour triomphal en pays de Vaud. Le train, annoncé pour 14 h 26, arrive en gare de Lausanne avec une bonne vingtaine de minutes de retard, suite aux manifesta-

33 *Droit du Peuple* du 12. 12. 1919.

34 Jean Chuard (1886–1960), fils d'Ernest, avocat à Lausanne et Payerne.

35 *Ibidem*.

36 A ce sujet, A. F. REBER (*op. cit.* note 11 supra) prétend à tort dans une de ses notes que la décision de Chuard était connue à midi déjà. Le journal de Chuard est en effet très clair sur ce point. «Jeudi soir. 5 h. (...) Trouble extrême; j'ai demandé le temps de réfléchir, mais je vois déjà que je devrai accepter».

37 C'est la raison que Chuard donne dans son journal. C'est aussi confirmé par un télégramme de félicitations envoyé par la ville de Vevey (archives de la famille Chuard).

tions traditionnelles organisées à Fribourg, Romont, Oron et Puidoux-Chexbres. Bon nombre de personnes sont venues l'attendre à la gare. Parmi celles-ci, on trouve: «sa famille, les membres du Conseil d'Etat, du Tribunal cantonal, des municipalités de Lausanne, de Corcelles-près-Payerne, la société d'étudiants de l'Helvétia, avec drapeaux et bouquets, les éclaireurs»³⁸, les fonctionnaires du Département de l'agriculture (celui de Chuard) in corpore et beaucoup d'autres.

La réception a lieu dans la salle des XXII Cantons au Buffet de la Gare. Après avoir serré bien des mains, Ernest Chuard se présente «à l'entrée, garnie de verdure et de drapeaux, (où) une fillette en costume vaudois remet à l'élu du 11 décembre une gerbe de fleurs»³⁹. Le préfet Prod'hom entame une longue série de discours. Il exprime d'abord à Maillefer les regrets de la ville de Lausanne, puis à Chuard la reconnaissance du peuple vaudois pour le sacrifice qu'il veut bien consentir. Il est amusant de noter au passage que Chuard écrira plus tard dans son journal que ce discours fut un modèle de «manque de tact». Dubuis, vice-président du Conseil d'Etat, est l'orateur suivant. Il insistera à son tour sur le sacrifice consenti par l'élu en ces termes «cette charge, vous ne l'avez pas voulue, nous le savons, mais avec un dévouement digne de toute votre vie politique, vous l'avez acceptée»⁴⁰. Maillefer lui succède à la tribune et fait part à l'assemblée de ses réactions: «les vainqueurs de la journée du 11 décembre (...) sont ailleurs, sur les bords de la Reuss et de la Limmat. Mais je n'ai pas eu d'ami plus dévoué et plus intime que M. Chuard»⁴¹.

Après que Cossy se fut exprimé à son tour pour annoncer que le parti libéral voulait s'associer à cette manifestation, Chuard donne à son tour son analyse des faits: «Il n'y a pas ici de triomphateur; il n'y a pas de joie dans la maison (...). La composition du Parlement a changé récemment, il y a des éléments sur lesquels nous n'avons aucune action, le groupe socialiste (...) a joué un rôle considérable (...) il a obéi à ce sentiment que nos Confédérés appellent Schadenfreude, ou désir de faire du dommage, de la casse»⁴². Et il ajoute encore avant de conclure que «celui qui, jeudi, a été élu, ne sera qu'un Conseiller fédéral de passage, il se promet de revenir dans le canton de Vaud aussi vite que possible»⁴³.

Enfin, Jules Borloz de l'Association de la Presse vaudoise, Emile Gaudard, conseiller national de Vevey et Fritz Thévoz, syndic de Corcelles-près-Payerne, seront les derniers orateurs avant que le Cantique suisse ne mette un terme à la manifestation.

Réactions et commentaires

«Rompre avec la tradition»⁴⁴

En Suisse allemande, on se félicite de la décision prise par l'Assemblée fédérale. C'est logique, si l'on se rappelle que la presse de ce côté de la Sarine fut loin d'être emballée

38 Tiré de la *Revue* du 15. 12. 1919.

39 *Ibidem*.

40 Cité par la *Revue* du 15. 12. 1919.

41 *Ibidem*. Cela est confirmé par une lettre que Maillefer enverra à Chuard quelques jours plus tard (voir annexe 2).

42 *Ibidem*.

43 *Ibidem*. Cette citation est assez pathétique quand on sait que Chuard ne pourra démissionner que neuf ans plus tard. Cette phrase deviendra fameuse, et à chaque fin d'année, il se trouvera des journalistes pour annoncer sa démission en y faisant référence. Ce genre d'articles irriteront Chuard, car si les circonstances l'avaient permis, il aurait volontiers mis un terme à son mandat bien plus tôt ...

44 Article de la *Neue Zürcher Zeitung* traduit par la *Revue* du 13. 12. 1919.

par la candidature Maillefer. La *Neue Zürcher Zeitung* fait part de sa satisfaction de ce que l'Assemblée fédérale «ait trouvé le courage nécessaire pour rompre avec la tradition selon laquelle elle serait tenue d'accepter dans tous les cas la candidature d'un canton, alors que cette candidature a été reconnue publiquement et de divers côtés comme inacceptable et insuffisante»⁴⁵. On se félicite encore de ce que l'on ait tenu à conserver au canton de Vaud son siège, et de ce que «l'Assemblée fédérale estimant qu'il fallait choisir le plus capable (...) a trouvé et élu l'homme qu'il (...) fallait»⁴⁶. Le *Bund*, quant à lui, célèbre «l'esprit d'indépendance et de responsabilité» de l'Assemblée fédérale qui a élu «l'homme de la situation»; et d'ajouter que «ce fut une élection pleine d'honneur pour M. Chuard»⁴⁷. Enfin, les *Basler Nachrichten*, qui furent parmi les adversaires les plus acharnés et les plus virulents de Maillefer, se réjouissent de ce qu'ils ont appelé la «défaite de l'esprit de parti»⁴⁸.

«Une légitime popularité»⁴⁹

A Genève, où la candidature officielle vaudoise n'était pas non plus appréciée (où l'était-elle d'ailleurs?), on met surtout l'accent sur les qualités de Chuard et sur l'estime dont il jouit un peu partout en Suisse. On relève aussi que son attitude pendant la guerre «en s'efforçant de ne pas couper les ponts avec nos confédérés» lui a valu cette «légitime popularité qui s'est manifestée jeudi matin»⁵⁰.

«L'exécution politique de M. Maillefer par l'Assemblée fédérale»⁵¹

Dans le canton de Vaud, les réactions sont diverses et varient en fonction de l'appartenance politique des gens. A gauche, c'est la satisfaction du côté du *Droit du Peuple* qui a été dans les premiers à enfoncer des banderilles dans le dos du Lausannois. Charles Naine, par exemple, entame son article de la manière suivante: «M. Chuard est élu, M. Maillefer est battu, j'ai perdu mon pari et j'en suis fort satisfait»⁵². A droite, la réaction est mitigée, même si tout le monde parle de grosse surprise. D'un côté, on ne peut que se réjouir de l'élection de Chuard, mais d'autre part, l'échec du syndic de la capitale est assez mal accepté. La *Feuille d'Avis de Lausanne*, qui avait été la première à annoncer l'élection de ... Maillefer, publie un rectificatif et tempête contre «la campagne parfaitement injuste qui se tramait contre lui»⁵³. La *Gazette* parle de la «lutte de M. Maillefer contre l'hostilité de la majorité de l'Assemblée» et de «l'humaine tragédie qu'a été le spectacle de ces cinq tours de scrutin successifs»⁵⁴.

«On était très outré»⁵⁵

Enfin, au sein même du Parti radical, on rencontre la même réaction mitigée. Le comité central du PRDS, dans une lettre adressée à Chuard, félicite «l'Assemblée fédérale de (lui) avoir arraché un consentement que nos amis politiques avaient été impuissants à

45 *Ibidem*.

46 *Ibidem*.

47 Article du *Bund* traduit par la *Revue* du 13. 12. 1919.

48 Cité par le *Grütli* du 19. 12. 1919.

49 *Journal de Genève* cité par la *Revue* du 13. 12. 1919.

50 *Ibidem*.

51 *Droit du Peuple* du 12. 12. 1919.

52 *Droit du Peuple* du 13. 12. 1919.

53 *Feuille d'Avis de Lausanne* du 12. 12. 1919.

54 *Gazette* du 13. 12. 1919.

55 Tiré d'une lettre de Félix Bonjour, directeur de la *Revue*, à Ernest Chuard (archives de la famille Chuard).

obtenir»⁵⁶. Par contre, cela sentait la poudre en ville de Lausanne, comme nous l'apprend une lettre de Félix Bonjour datée du 12 décembre: «hier soir, au Cercle, on était très outré. Blanchard a fait un discours insensé, parlant de gifle à la ville de Lausanne, et Freymond a déploré cet «affront». L'esprit des années de guerre est encore là»⁵⁷.

Quelques clefs pour expliquer ce succès inattendu

L'échec de Maillefer et l'élection de Chuard furent intimement liés. Cependant, si les personnalités des deux hommes ont joué un rôle important dans cette affaire, elles ne furent pas seules en cause. De nombreux facteurs extérieurs tinrent une place prépondérante, comme nous allons le voir maintenant.

La situation générale dans le monde politique suisse en 1919

Le microcosme politique suisse de l'époque était assez différent de celui que nous connaissons. La vie politique y était beaucoup plus heurtée, pour des raisons à la fois structurelles et situationnelles, auxquelles sont venues s'ajouter de sérieuses tensions entre les Confédérés.

Les tensions

Depuis la Révolution russe de 1917, l'antagonisme entre la droite et la gauche s'est encore accentué. La grève générale de novembre 1918 en Suisse n'a rien arrangé. Les bourgeois du centre et de la droite sont encore traumatisés et craignent que le péril rouge ne gagne la paisible Helvétie. Les altercations entre les parlementaires de droite et de gauche sont donc musclées, et l'on a régulièrement vu Maillefer y prendre part.

La Guerre mondiale sema aussi la zizanie en Suisse, et nous en avons déjà vu ensemble quelques exemples parmi les plus frappants. Là encore, les tensions qui se sont formées entre Romands et Alémaniques ont donné lieu à de belles batailles parlementaires. Là encore, Maillefer se trouva fréquemment en première ligne. La même cause produisit un effet identique au sein du Parti radical. On en arriva à un point tel que radicaux romands et alémaniques siégeaient séparément, après s'être disputés⁵⁸ au sujet de l'impôt fédéral direct (initiative Rothenberger).

Enfin, il faut encore rappeler que nos institutions politiques étaient alors sensiblement différentes. On était loin de la conception actuelle, où les quatre partis principaux sont représentés au gouvernement. Notre conception plutôt universaliste de gouverner a pour effet de marginaliser le peu d'opposition restant et de le circonscrire aux divers extrêmes. Et comme un parti qui est représenté dans un exécutif est astreint à un minimum de tenue et de consensus, on en arrive fatalement à la cohabitation plutôt paisible que nous connaissons aujourd'hui⁵⁹.

A l'époque le système était tout autre. Avec un Parti radical majoritaire aux Chambres depuis 1848, la gauche pouvait s'en donner à cœur-joie. Etant sans influence

56 Archives de la famille Chuard.

57 Cf. supra, note 53.

58 Cette cassure guérira dans les années 20.

59 Cet «inconvénient» dû à une participation au gouvernement suscite à intervalles réguliers un débat de fond au sein du Parti socialiste. Nous en eûmes encore récemment un exemple, suite à la non-élection de M^{me} Uchtenhagen.

au Parlement, il lui restait la possibilité de recourir à d'autres armes, telles le droit d'initiative et de référendum, ou encore l'usage d'une presse écrite partisane et fortement engagée. La gauche était alors libre de faire de l'opposition pure et dure, bref une opposition bien plus musclée que la version tempérée que nous connaissons aujourd'hui.

De leur côté, les catholiques-conservateurs avaient déjà un représentant à l'exécutif, et ils en espéraient un deuxième. Il étaient donc bien engagés dans la lutte vers la «formule magique», et par conséquent vers une vie politique faite de compromis plus nombreux ...

Ainsi, le passage du mode de scrutin majoritaire à une élection de type proportionnel va être une révolution fondamentale dans l'histoire de nos institutions. La composition de l'Assemblée va bien sûr être modifiée, comme le sera aussi la vie quotidienne de nos politiciens de tous bords. L'élection de Chuard n'est qu'un signe avant-coureur de la réforme bien plus profonde qui s'est engagée.

La presse

L'influence de ce 4^e pouvoir est discutée, notamment par certains journalistes qui prétendent à la seule information, et estiment donc ne représenter en aucun cas un pouvoir. Peut-être; cependant, il demeure certain que la classe politique, plus que tout autre, lit la presse avec une extrême attention, et qu'elle est très sensible à ce qui y est écrit. En cela, la presse peut exercer une pression très forte, et nous la tenons donc comme un facteur décisionnel important.

La presse de l'époque est un miroir des tensions dont nous venons de parler. Elle était ultra-politisée, et chaque groupuscule ou groupe dissident possédait une voix officielle. En outre, elle était bien plus lue que de nos jours du fait du peu d'autres moyens d'information existant.

C'est dans la presse d'opposition que l'on trouve les attaques les plus violentes, et l'on n'hésitait pas alors à recourir à des attaques personnelles. Que ce soit dans le *Jeune Radical Indépendant*⁶⁰ (centre-gauche), dans le *Griütl* ou le *Droit du Peuple* (socialistes), on trouve un ramassis de commérages de la pire espèce qui démontrent à qui pourrait encore en douter que l'on ne se faisait aucun cadeau. Ainsi, pour frappante qu'elle soit, la campagne lancée contre Maillefer n'est-elle qu'un exemple d'une pratique qui n'était pas exceptionnelle à l'époque.

Qui a coulé Maillefer?

L'exercice qui consiste à estimer après coup «qui a voté pour qui» est toujours dangereux et d'une valeur scientifique pour le moins contestable. C'est pourquoi nous en resterons aux lois de tendance⁶¹. Suite au renouvellement des Chambres de 1919, le nouveau visage de l'Assemblée fédérale est le suivant⁶²:

60 Les jeunes radicales ont été séparées du parti pendant un certain nombre d'années. Elles avaient alors un journal, des listes... et des élus à part!

61 Les amateurs de ce genre d'exercice trouveront chez A. F. REBER (*op. cit.* note 11) une tentative de chiffrer les votes des différents partis. Toutefois, ses fourchettes sont tellement larges qu'elles tendent à perdre toute signification autre que tendancielle.

62 Ces chiffres sont tirés de GRUNER, E., *op. cit.* note 17.

Parti	CN*	CdE**	Tot.
1. Socialistes	41	—	41
2. Groupe de politique sociale	7	1	8
3. Radicaux	60	23	83
4. Libéraux-conservateurs	9	2	11
5. Catholiques-conservateurs	41	17	58
6. Paysans-artisans-bourgeois (PAB)	29	1	30
7. Sans parti	2	—	2
Totaux	189	44	233

* Conseil national

** Conseil des Etats

On peut en tirer les certitudes suivantes: a) La gauche seule (49 voix sur 233) était sans influence. b) Si les radicaux (83) avaient bénéficié des voix du PAB (30) ou des voix des catholiques (58), Maillefer aurait été élu.

Or, Maillefer n'a jamais dépassé les 94 voix (3^e tour). Il a donc d'abord été battu par les divisions des partis bourgeois. Si on pouvait s'attendre de la part des paysans à un témoignage d'estime à Chuard qui leur avait rendu tant de services, les défections massives dans les rangs catholiques sont bien plus inattendues, ce d'autant plus que ce groupe avait voté son soutien au candidat officiel. Le fait que Maillefer soit franc-maçon, de même que l'envie de donner une leçon aux radicaux, ne sont certainement pas indifférents au mauvais report des voix catholiques... Enfin, voyant le parti qu'elle pouvait tirer des divisions des bourgeois, la gauche est alors entrée en jeu pour donner le coup de grâce au syndic de Lausanne⁶³...

L'erreur de Maillefer

De même qu'il est facile de refaire un match au café, il est aussi aisé de critiquer un choix quand on sait ce qu'il en est advenu. Cependant, il nous faut bien admettre qu'en la circonstance, les radicaux vaudois, et surtout Maillefer, ont fait une erreur dans leur appréciation de la situation. Les démarches des autres groupes parlementaires, et même des radicaux alémaniques, montrèrent bien à quel point cette candidature était risquée. Les radicaux vaudois en étaient conscients. Pourtant, ils ont voulu forcer l'Assemblée.

Pour ce qui est des Vaudois, ils avaient pris leur décision lorsqu'ils ont désigné le syndic de Lausanne comme candidat. Ce choix fait, ils ne pouvaient plus revenir en arrière. Lorsque la tempête s'est levée, ce fut au seul Maillefer que pouvait revenir la décision finale. Malgré un temps de réflexion, il a persisté. Cette erreur lui coûtera cher, car s'il avait attendu quelques années et laissé les tensions s'apaiser, il aurait probablement pu être élu.

La morale de cette histoire pourrait être la suivante: on ne tente pas sans risque de forcer l'Assemblée fédérale à élire un candidat qui lui déplaît. M^{me} Uchtenhagen en sait quelque chose...

63 Cf. *Tribune de Lausanne* du 12. 12. 1919: «Depuis le quatrième tour, les socialistes qui avaient précédemment voté en blanc, prennent part au scrutin et mettent leurs suffrages dans la balance. Le sort en est jeté.»

Maillefer: les raisons d'un échec

Le syndic de Lausanne avait principalement trois «défauts» qui lui ont coûté son élection: sa vie privée, sur laquelle on avait semé le trouble, son appartenance à une loge maçonnique, et enfin son attitude au Parlement, où ses interventions musclées lui ont valu de solides inimitiés.

Sa vie privée

S'il n'a jamais été prouvé que les insinuations de la presse de gauche concernant le passé de Maillefer aient été fondées, celles-ci n'ont certainement pas contribué à la popularité du candidat. Toutefois, il faut émettre deux réserves à ce sujet: primo, les événements qui lui sont reprochés – pour mémoire, je rappelle qu'on l'accusait d'avoir mis enceinte une jeune fille qui se serait alors suicidée – ces événements remontent à 1881–1882, soit plus de 30 ans auparavant!!! Secundo, il est loin d'être certain qu'un tel argument ait pu suffire à changer l'avis d'un parlementaire dont on attend un peu plus de sérieux. On connaît d'ailleurs d'autres exemples de campagnes de médisance contre des candidats au Conseil fédéral qui se sont soldées par de cuisants échecs. A ce sujet, on se rappellera de l'élection de M. le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz... En fait, cette campagne de presse doit plus être considérée comme une marque d'impopularité du Lausannois du côté de la gauche, que comme une des causes principales de son échec.

Le franc-maçon

Il est certain que l'appartenance de Maillefer à une loge maçonnique lui a coûté très cher. Cela lui a valu de perdre beaucoup de voix de côté des catholiques-conservateurs, et même parmi les autres partis bourgeois. Charles Naine pourra ainsi ironiser dans le *Droit du Peuple* du 12 décembre «Misère des temps, la franc-maçonnerie n'est plus le seul moyen d'arriver au haut de l'échelle! Cependant, on peut raisonnablement penser que le seul fait d'être maçon n'aurait pas suffi pour faire échouer Maillefer. En effet, d'autres avant lui ont appartenu à des loges et sont quand même devenus conseillers fédéraux, comme par exemple le Vaudois Louis Ruchonnet.

Le parlementaire incendiaire

Maillefer fut un parlementaire entier et très engagé. Il n'hésita pas à employer des termes très durs envers ses adversaires d'un jour, et cela surtout pendant les années de guerre, alors que les tensions étaient tous les jours plus grandes et par conséquent les susceptibilités à vif... Il se mit notamment toute la gauche à dos, lorsqu'il intervint à la tribune du Conseil national avec une «rage haineuse»⁶⁴ contre les grévistes et la grève générale de 1918. Par ailleurs, il avait réussi à se fâcher avec bon nombre de députés germanophiles alémaniques – et même avec des radicaux alémaniques – suite à ses propos à l'encontre du haut commandement de l'armée. En effet, l'envoi de troupes alémaniques afin d'assurer l'ordre en ville de Lausanne avait été planifié, au cas où des troubles s'y seraient produits à l'annonce du jugement de l'affaire des colonels. Mais, ô surprise, le conseiller fédéral chargé du DMF Camille Décoppet n'en avait pas été informé!!! Cette malheureuse affaire provoqua le tollé qu'on imagine en pays romand,

64 Commentaire du *Droit du Peuple* du 13. 12. 1919.

et Maillefer monta à la tribune pour se faire le porte-parole de l'indignation vaudoise. Fidèle à ses habitudes, il n'y alla pas avec le dos de la cuillère... Dans le même temps, le conciliateur Ernest Chuard se livrait à des négociations en coulisses pour tenter de sauver ce qui pouvait l'être encore.

Cet exemple montre bien que c'est surtout dans l'attitude des deux hommes au Parlement qu'il faut chercher la raison principale du succès de l'un et de l'échec de l'autre. La guerre à peine terminée, Maillefer est encore auréolé de la popularité acquise en se faisant la voix, le symbole de l'indignation croissante de la minorité romande. Il représente le souvenir d'une époque sur laquelle les Suisses allemands tiennent à tirer un trait: la guerre terminée, il s'agit alors de recoller les morceaux. Son côté polémiste, agressif et vindicatif n'est plus d'actualité. Le nouvel esprit qui souffle sur la Confédération est représenté par un autre homme. Ernest Chuard, par son inlassable volonté de discuter et de trouver un compromis pour calmer les esprits et par là de sauvegarder l'unité nationale, Chuard est l'homme de la situation.

L'homme de la situation

Si la candidature de Maillefer arrivait trop tôt après la guerre, il est aussi certain que la concurrence de Chuard (bien involontaire d'ailleurs) contribua fortement à précipiter la chute du syndic de Lausanne. Comme nous l'avons vu, Chuard aurait été le candidat idéal. Il l'est resté malgré son refus formel et absolu d'accepter toute candidature. Cette élection fut donc pleine d'honneurs pour Chuard qui, littéralement porté au Conseil fédéral, devint ainsi le conseiller malgré lui.

L'éphémère qui dure

Avant de conclure, il convient encore de préciser deux points. D'abord, il est certain que Chuard ne voulait pas de ce mandat. Il a d'ailleurs fait tout son possible pour y échapper. Il n'y a donc eu aucune guerre des chefs entre les deux Vaudois qu'une solide amitié unissait⁶⁵. Mais il est aussi certain que Chuard a accepté ce mandat uniquement pour sauvegarder la représentation vaudoise au Conseil fédéral, et cela en ayant la certitude de ne faire qu'un court séjour à Berne. Malheureusement pour lui, son vœu ne sera pas exaucé, et le canton de Vaud mettra neuf ans pour lui trouver un successeur en la personne du jeune Pilet-Golaz.

Enfin, si l'on fait l'impasse sur ce que l'élection du 11 décembre 1919 avait de tragique pour le vainqueur comme pour le vaincu, il nous faut bien admettre que désormais plus rien ne sera comme avant sous la coupole. Ce n'est plus au seul sein du Parti radical qu'auront lieu les luttes pour accéder au pouvoir. Il va désormais falloir apprendre à cohabiter... Avec l'introduction de l'élection du Conseil national à la proportionnelle, la course à la «formule magique» a commencé.

65 A ce sujet, on peut consulter les deux lettres de Maillefer et Chuard reproduites en annexe.

Annexe 1: Complément biographique⁶⁶

Malgré son élection assez fantastique, la vie et la personnalité d'Ernest Chuard n'ont pas encore été étudiées de manière approfondie. Il s'ensuit qu'il n'existe pas encore de biographie très détaillée de l'ancien président de la Confédération. Les lignes qui suivent sont donc destinées à pallier provisoirement cette lacune regrettable.

Ernest Chuard est originaire de Corcelles-près-Payerne, où il est né le 31 juillet 1857. Son père Jean-Louis était agriculteur, avant de devenir instructeur en chef, puis conseiller d'Etat et enfin préfet de Payerne jusqu'en 1907.

Ernest Chuard passe donc les premières années de sa vie à la campagne, puis va faire son collège, son Ecole d'ingénieur puis son Université à Lausanne, où il devient licencié en chimie. Après un stage en Allemagne, à l'Université de Wurzbourg, cet ancien Helvétien revient au pays en 1880. Il se consacre alors au professorat et aux recherches de laboratoire. Il enseigne notamment au gymnase cantonal, à l'Ecole d'agriculture du Champ de l'Air, et à l'Académie dès 1882. Il fut enfin appelé à diriger l'Ecole cantonale d'agriculture, et le Conseil fédéral le nomma membre du Conseil de surveillance de l'EPF. D'autre part, l'Université de Lausanne, l'Université de Zurich et l'EPFZ lui ont décerné le titre de docteur «honoris causa». Enfin, sur le plan militaire il accéda au grade de lieutenant-colonel du régiment 1 en 1898, et fut nommé colonel à disposition du Conseil fédéral le 31 novembre 1919.

Ses autres activités furent nombreuses: il fut notamment président de la Société vaudoise d'Agriculture et de viticulture de 1900 à 1905, de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande et de la Fédération laitière vaudoise et fribourgeoise. Chuard fut aussi délégué suisse au Congrès international d'agriculture à Rome. Il fonda la *Chronique agricole* (devenue la *Terre vaudoise* en 1909) avec les Dr Jean Dufour et Samuel Biéler. Il fut aussi un collaborateur régulier de la *Revue* et de la *Chronique agricole*, et publia de nombreux articles dans des journaux et des revues scientifiques. Il est aussi l'auteur, entre autres, d'une *Histoire de l'agriculture suisse*, et de divers articles du *Dictionnaire géographique suisse* et du *Handbuch der Schweizerischen Volkswirtschaft*. Enfin, il fut membre de l'Association de la Presse vaudoise.

Sa carrière politique commence avec son élection au Conseil communal de Lausanne en 1889, Conseil qu'il présidera quelque années plus tard. Il est ensuite freiné dans cette carrière par des raisons d'incompatibilité, car son père est alors préfet du district de Payerne et ne tient nullement à abandonner ses fonctions. Son ascension reprend à partir de 1907 lorsqu'il est élu conseiller national par l'arrondissement du Nord. Sur le plan cantonal, il est élu député au Grand Conseil en 1909, et succède à Camille Décoppet (déjà!) en 1912, où il dirigera successivement les Départements de l'Instruction publique et des cultes, puis Agriculture-Industrie-Commerce dès 1917. Chuard présida aussi le Conseil d'Etat en 1915 et 1919, année de son accession au Conseil fédéral où il prend en main les destinées du Département de l'Intérieur. Il fut enfin président de la Confédération en 1924, et démissionna en 1928 pour être remplacé par Marcel Pilet-Golaz.

Sa retraite sera fort active, et il s'éteindra paisiblement le 9 novembre 1942, à l'âge de 85 ans, dans son appartement de l'Avenue de Rumine 66 à Lausanne.

Au cours de sa longue carrière, Ernest Chuard n'a jamais oublié ses origines paysannes. Que ce soit au cours de ses recherches scientifiques, dans son enseignement,

66 La source principale reste le *Dossier ATS Ernest Chuard* des Archives cantonales vaudoises.

On peut également consulter avantageusement l'article de FERDINAND PORCHET (*op. cit.* note 7), mais l'analyse de l'activité politique de Chuard y reste volontairement peu approfondie.

dans sa carrière politique ou encore comme journaliste, il s'est toujours arrangé pour faire un travail qui puisse être utile aux travailleurs de la terre.

A une époque où l'agriculture avait besoin de la science, car c'était la genèse de l'emploi des engrains chimiques, de la sélection des semences, de l'introduction des grandes cultures industrielles ainsi que des premières machines, ses recherches en chimie appliquée furent très utiles. Son enseignement dans les écoles d'agriculture, comme les très nombreux articles et conférences de vulgarisation qu'il fit dans les villages le rendirent très populaire auprès des agriculteurs qui sollicitèrent par la suite ses conseils dans le cadre des nombreuses organisations à caractère agricole où il fut engagé. Bref, Ernest Chuard marqua de son empreinte l'agriculture de son temps.

Pour ce qui est de sa carrière politique, il faut mettre en exergue divers travaux importants. Comme conseiller d'Etat pendant la Première Guerre mondiale, il dut notamment mettre en place un service cantonal de ravitaillement, car la Suisse était rationnée. Toutefois, sa grande œuvre reste sa loi sur l'université de 1916. A ce sujet, la tradition orale raconte qu'il se serait retiré trois jours au Château de Chillon pour y rédiger tranquillement le projet qui fut ensuite accepté par le Grand Conseil.

Comme Conseiller fédéral, il s'investit beaucoup dans la lutte contre l'alcoolisme, ainsi que dans ce qui devint la «loi Chuard», à savoir la loi fédérale contre la tuberculose qu'il promulgué en 1925.

Enfin, comme il l'explique dans son «testament politique», il fut un adversaire vigoureux de la création d'un Parti agrarien indépendant, car il pensait qu'un tel parti affaiblirait la cause paysanne que le Parti radical et l'Union suisse des paysans avaient toujours défendu avec justesse. Cependant, malgré la volonté déclarée de celui qui avait combattu tant d'années pour la cause paysanne, le Parti agrarien survécut.

Annexe 2:

1. Lettre de Maillefer à Chuard du 14 décembre 1919

Lausanne, le 14. XII. 19

Ville de Lausanne

Le Syndic

Mon cher ami,

Cette quinzaine tragique ne se terminera pas sans que je vienne encore une fois te témoigner ma profonde gratitude. En faisant le sacrifice de ta personne et de tes convenances pour sauver la situation, tu as montré une abnégation dont je mesure toute l'étendue et dont je te suis obligé à un point que je ne puis exprimer.

Quant à moi, j'ai vécu deux semaines dont personne ne se fera jamais une idée. Engagé et attaqué comme je l'étais je n'avais d'autre alternative que la reculade ou la bataille pleine de menaces.

Vous avez tous été très bons, mais toi surtout, tu as été admirable. Dans les affres de la souffrance, j'ai au moins senti les vrais amis, et tu as été le plus parfait et le plus dévoué de tous. Je compte encore sur vous, sur toi en particulier.

Les mots sont impuissants pour exprimer ma reconnaissance à ton égard. Mais mon cœur se souvient, se souviendra... éternellement.

Ton dévoué

Maillefer.

2. Brouillon de la réponse de Chuard à la lettre de Maillefer

R. 16. XII. 19

Merci p[our] t[a] b[onne] lettre. Tu supportes l'événement en h[omme] vaillant et fort, ceux qui te connaissent n'attendaient pas moins de toi.

Quant à moi, j'ai peine à me ressaisir d[an]s le trouble profond où me jette l'événement du 11/XII. Il m'apporte des devoirs de t[ou]t genre, des sacrifices de t[ou]t ordre, même matériels, car le peu de temps que je compte passer à Berne m'occasionnera en frais d'installation sans proportion avec mes disponibilités.

Et peu de compensation qui compte, car dépourvu d'ambition je ne vois d[an]s l'avenir que des responsabilités étendues et trop lourdes pour moi.

Je sais ce que tu as souffert j'admire et respecte ton énergie mais je crois fermement que la bataille du XII/11 n'est pas une défaite irréparable et que si nous restons unis comme n[ou]s l'avons été l'avenir t'apportera une réparation bien méritée.

Donc du courage, etc.